



pvs94@gmail.com
www.mdb94.org

LA LETTRE DE PVSM

Place au Vélo à Saint-Maur

Novembre 2011

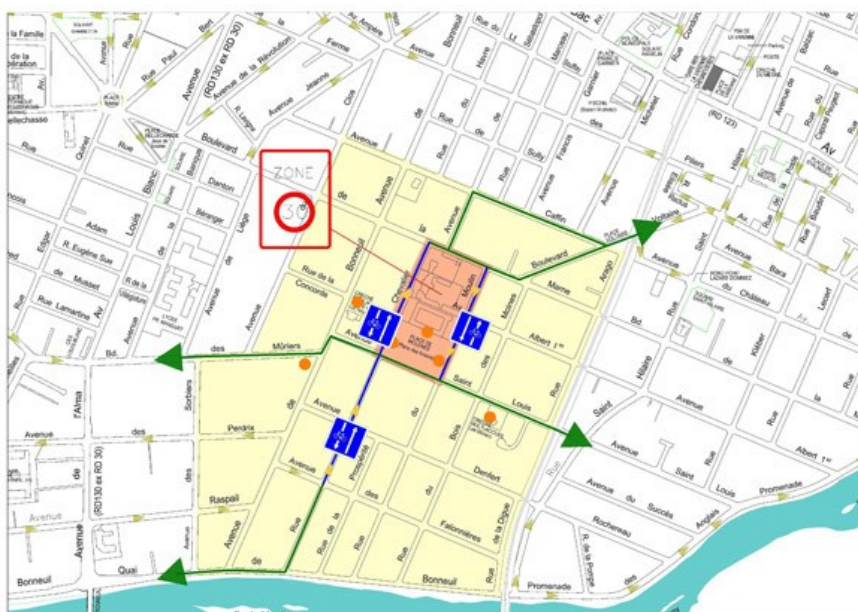
1) INAUGURATION DU QUARTIER PILOTE DES MURIERS « Circulation apaisée »

Longtemps annoncé, plusieurs fois retardé, voici enfin le premier quartier pilote pour une circulation apaisée, dont l'inauguration aura lieu le samedi 5 novembre de 15h30 à 17h30, **voir l'Agenda ci-dessous**. PVSM s'associe à l'inauguration, et vous êtes tous invités à la fête! Vous pouvez nous aider sur les stands : <http://www.doodle.com/dqupg9eriadyhkmv>

A cette occasion, la Mairie organise une petite « **Foire aux Vélos** », fonctionnant comme une brocante : chacun s'occupe de la vente de son vélo. Si vous avez loupé la Bourse aux Vélos de PVSM, voici de quoi se rattraper... Également **marquage de vélos** par nos soins

De quoi s'agit-il ?

- une Zone 30 autour de la Place de Molènes
- Deux nouveaux double-sens cyclables : la rue du Moulin et la rue Chevalier, qui se prolonge pour cette dernière au-delà de la zone 30 en direction de la Marne.
- des itinéraires cyclables sous forme de pictogrammes sur la chaussée
- une offre de stationnement vélo sur arceaux
- des coussins berlinois
- des passages piétons rénovés.



- Périmètre de la zone 30
- Périmètre du quartier pilote
- Itinéraire cyclable aménagé
- Double sens cyclable aménagé dans une voie à sens unique
- Stationnement vélo sur arceaux
- Sens de circulation

Notre analyse du projet municipal :

L'idée d'un quartier « circulation apaisée » est excellente, et le besoin d'arceaux est en effet criant à St-Maur, mais le projet reste bien timoré du côté des itinéraires cyclables. En effet :

- pas de mise en DSC de l'av. des Falonnières, de l'av. Raspail, de l'av. des Perdrix, et pour finir du bout du Bd des Mûriers, de l'autre côté de l'av de l'Alma, qui aurait permis l'accès au collège Louis Blanc. Ainsi l'itinéraire cyclable tracé sur le Bd des Mûriers (flèche verte à gauche sur l'image) finit sur l'axe de transit (**la Départementale**) pont de Bonneuil-pont de Champigny, où le cycliste n'aura pas d'autre choix que de l'emprunter...

- Faire des « itinéraires cyclables » sous forme simplement de pictogrammes vélo au sol n'a aucun intérêt (à fortiori s'ils sont trop près des portières : 1ère cause d'accident en ville pour les vélos): il existe une norme pour les itinéraires cyclables partout ailleurs : des panneaux verts de jalonnement cyclable indiquant le numéro de l'itinéraire, et surtout son but !

Quoi qu'il en soit, n'hésitez pas à donner votre avis (positif!) sur le site <http://www.saint-maur.com/circulation-apaiee> ou sur papier à adresser à la Mairie (Direction Aménagement Urbanisme Développement) , afin de donner le change à tous les contempteurs des DSC qui ne manqueront pas de s'exprimer!



Coussins berlinois Bd de la Marne : bien !



Picto vélo Bd des Mûriers : portière ?

2) UN NOUVEAU DOUBLE-SENS CYCLABLE RUE DE BRETEUIL

Fin octobre, la rue de Breteuil (160 mètres !) a été mise en sens unique, de l'Av André Bollier (Lycée d'Arsonsal), à l'Av Alsace Lorraine (voies du RER), avec création d'un double-sens cyclable. Il s'agit en fait du premier DSC à St-Maur installé hors d'une zone 30, ce qui pourrait être un signe encourageant pour la suite. C'est positif, on aurait aimé un DSC aussi pour l'Av. André Bollier, bien plus utile pour les lycéens pour rejoindre tout la Ville. Et quid de nos anciennes demandes pour le Chemin latéral ?



Rue de Breteuil côté lycée ...



... et côté RER

Pour rappel, **7 rues** sont passées en sens unique **sans DSC depuis 2009** (Adamville : portions de Garibaldi (270m), Chemin Vert (280m), Louis Braille (390m), Coopération (140m), Famille (140), Henri

Martin (130m), et Etienne Marcel (250m) à Champignol etc...) **soit la bagatelle de 1,6 km de voies où l'on a pas profité de la mise en sens unique pour créer 1 DSC,**

A comparer à ce qui a été mis en DSC depuis l'automne 2010 : Carpeaux (140m), 2 voies autour de la Place des Tilleuls : (380m), Av Brossolette (310m), Krüger et rue de la Liberté (Conservatoire, Théâtre: 240m) : **total : 1070m. Aie.**

et nos courriers à ce sujet (voir lettre PVSM de septembre 2011) sont à ce jour restés sans réponse. Ces sujets n'ont de plus pas été traités lors du dernier comité de quartier, en présence de nombreux élus, malgré nos demandes :

<http://www.comitedadamville.com/conseil-de-quartier-adamville-du-28-09-2011.html>

Chers habitants d'Adamville, une fois de plus il ne tient qu'à vous de prendre contact avec M. André Duloisy **Comité du Quartier d'Adamville** 83 bis boulevard du Général Giraud, ou votre élue de quartier, madame Laurence Coulon, en Mairie ou sur les marchés, voire M.B Sylvain Berrios, maire-adjoint à l'urbanisme (Mairie) qui signe ces mises en sens iniques sans DSC et sans concertation avec nous.

Nous n'avons pas eu dans ce cas leur oreille, même à posteriori, peut-être l'aurez vous vous-même.



Chemin vert, Louis Braille, Léon Bocquet : bienvenue chez nous !

Ça ne manque pas de sens interdits (2 nouveaux depuis 2009)

Mais où sont donc les double sens cyclables ?

Il faut donc désormais à vélo se rabattre sur le Boulevard de Créteil. Bigre...

Malgré 3 courriers depuis février 2009, restés sans réponse.

Un vélo ne peut plus croiser une voiture rue du Chemin Vert ? Alors que nous le faisons depuis des décennies. Allons bon!

3) AU SERVICE DES ADHERENTS : LA REMORQUE CARGO, de CROOZER

Cet article a été rédigé par François et Isabelle Ribailly, merci à eux.

Propriété de PVSM, cette remorque vélo est à disposition de tous les adhérents.

N'hésitez pas à l'emprunter pour mener vos encombrants à la déchetterie (jusqu'à 30kg, 77cm x 50), ou à la benne à verre. Très maniable et stable, une fois chargée, il vous suffit de descendre deux ou trois vitesses pour fournir le même effort qu'en son absence.



Pour vos courses, ou vos rando/vacances, bien l'attacher à votre cadre et neutraliser les roues si vous vous en éloignez.



Qui veut voyager loin...



.. emmène sa Croozer dans le train

Elle s'attache au moyeu de la roue arrière par une patte carrée que nous vous fournissons également.



L'attache au moyeu arrière



dimensions repliée : 85 x 56 x 15 cm)

Pour en profiter, il vous suffit de nous avertir au 01 48 89 70 62 (de préférence la veille) et de venir la chercher au 13 rue Aristide Briand. Une fois l'usage terminé, vous pouvez nous la rapporter ou la stocker chez vous.

A bientôt

François et Isabelle Ribailly

4) LU DANS « LE PARISIEN »

- Décès de deux personnes en 2 Roues Motorisés en octobre à St-Maur

Edition du 17 octobre : «Un dramatique accident s'est produit dimanche, peu avant 20 heures, à l'angle des rues du Docteur-Roux et Garibaldi. Alors qu'il était au guidon de son scooter, un homme de 45 ans est entré en collision avec une voiture, arrivant, d'après les premiers éléments de l'enquête, de sa droite. Sous le choc, il a été violemment projeté au sol »

<http://www.leparisien.fr/espace-premium/val-de-marne-94/le-pilote-du-scooter-se-tue-18-10-2011-1662530.php>

Edition du 21 octobre : « Hier à St-Maur, un motard de 27 ans s'est tué dans une collision avec une voiture. Ce décès porte à 28 le nombre de morts sur les routes du Val-de-marne (ndlr : aucun cycliste)...La plupart des riverains dénoncent la vitesse excessive de certains véhicules et réclament l'installation de radars. »

<http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/la-route-a-rarement-ete-aussi-meurtriere-21-10-2011-1677922.php>

Notre analyse : il est possible de lutter encore plus contre les vitesses excessives, qui n'ont pas leur place

en Ville, notamment par des plateaux surélevés / carrefours surélevés, par la quasi-généralisation du double sens cyclable (la place du vélo est sur la chaussée, et non sur le trottoir), et par la mise en place de radars.

Il en est question sur

<http://saintmaur.blogencommun.fr/2011-10-les-ronds-points-saint-mauriens/>

- Villecresnes offre une prime « Vélo à Assistance Electrique ». (V.A.E.)

Edition du 22 octobre : « *La municipalité de cette petite commune du Plateau briard s'apprête, en 2012, à donner une prime aux particuliers souhaitant faire l'acquisition d'un vélo électrique, qui couvrira 15% à 30% du prix d'achat.*

Villecresnes, une ville résidentielle val de marnaise qui a fait le choix de la Ville à 30 km/h (sauf la N19).

<http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/villecresnes-offre-une-prime-velo-electrique-22-10-2011-1679918.php>

5) LE NOUVEAU BUREAU DE PVSM

Fraîchement élu à la réunion du 19 octobre, voici le nouveau Bureau :

Président : Etienne Pierron

Vice-Président : Roger Priso

Secrétaires : Vincent Sadot et Blandine Pierron

Trésorier : Sylvain Lafay

... et le **nouveau siège social** : **35 bis avenue d'Arromanches**, St-Maur, où envoyer tout courrier

L'AGENDA DE NOVEMBRE

(aussi dans la rubrique Agenda du site <http://mdb94.org/>)

Samedi 5 novembre de 12h30 à 17h20 INAUGURATION QUARTIER PILOTE Place de Molènes, côté rue Chevalier. **Visite technique à vélo** des nouveaux DSC, **Foire aux Vélos**, Stand PVSM, **Gravage de vélos** (contre 3€ et une pièce d'identité) et conseils contre le vol, et animations municipales (quizz, lots à gagner, gilets jaunes gratuits, etc...)

Du Samedi 5 au mercredi 9 novembre L'association amie MDB Mieux se Déplacer à Bicyclette tient un stand au **salon Marjolaine**, au Parc Floral (Bois de Vincennes). En savoir plus :

<http://www.salon-marjolaine.com/>

Samedi 12 Novembre matin : TRACTO-VELO : vélos et tracteurs à **Paris** contre le projet de nouvel aéroport à Notre Dame des landes. Des adhérents de PVSM y vont, si vous souhaitez vous joindre à nous et voir comment aller à Paris à vélo et/ou faire du tandem, nous contacter auparavant : 06 73 45 57 08 .
Départ **Place d'Adamville / Kennedy** à 9h30



Dimanche 13 novembre : dernière **BALADE** de l'année de l'association amie : PVCréteil. Direction Créteil, Bonneuil. Départ 15h de la **place de l'église à Créteil**

Mercredi 16 novembre REUNION. PVSM - De 20 h 45 à 22 h 45, à la maison du combattant, 73 avenue Diderot à St-Maur

Samedi 19 novembre matin: OPERATION COLLEGE - Place des Tilleuls, St-Maur. Contrôle technique et conseils de sécurité pour les collégiens à vélo, en partenariat avec la FCPE Tilleuls. Rappel en images de l'édition 2009 : <http://mdb94.org/spip.php?article500>



Samedi 19 novembre de 10h à 17h : OPERATION PERVENCHES à Paris par l'association « Mobile En Ville » Face à la persistance du stationnement gênant et dangereux... Le rendez-vous a lieu devant la mairie de chaque arrondissement, entre 10h et 17h. Tout au long de la journée, les participants partiront en petits groupes, munis d'un plan, d'une feuille de statistiques et de faux PV à déposer sur les véhicules mal stationnés. Pour tout renseignement, contactez Amélie au 09 52 29 60 51 ou par e-mail à mev@mobile-en-ville.asso.fr

Cette lettre mensuelle est la vôtre, merci par avance de vos retours : articles de la presse, ou de vos constatations sur la voirie saint-maurienne, billets d'humeur, propositions de balades pour 2012, etc